

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉPICÉA, DU CHÊNE ET DU HÊTRE ENTRE 1960 ET 2003

DR MICHEL GERKENS

*Attaché à la Direction des Ressources forestières,
Division de la Nature et des Forêts*

ÉTIENNE GÉRARD

*Directeur de la Direction des Ressources forestières,
Division de la Nature et des Forêts*

Au cours des dernières années, divers facteurs économiques font douter les propriétaires forestiers de la rentabilité financière des forêts. En effet, les bois se vendent de plus en plus mal, tout spécialement les petits bois, et les coûts de main-d'œuvre ne cessent de croître.

Le contexte général qui entoure la propriété forestière n'est guère favorable. Citons la lente érosion de la valeur des fonds de bois en monnaie constante, les impôts divers toujours plus élevés tels les droits de succession pour les forêts privées qui constituent un véritable impôt sur le capital, les calamités naturelles, etc.

Par ailleurs, plusieurs facteurs influent directement sur la rentabilité des investissements. Le premier, et peut-

être le plus grave, est le coût toujours croissant de la main-d'œuvre occasionnant une augmentation du prix des travaux. Cette augmentation est cependant partiellement balancée par un meilleur rendement de cette main-d'œuvre du fait de l'utilisation d'un outillage adapté et performant. À cet égard, on peut remarquer que ces dernières années, le coût des plants a très peu varié grâce à de meilleures méthodes de production en pépinière et en raison d'une forte concurrence à laquelle est confronté le secteur. Un deuxième facteur a trait au morcellement de la propriété forestière, spécialement privée. Il est évident que la rentabilité des petites propriétés est fortement pénalisée, le déplacement sur chantier des engins d'exploitation par exemple ne pouvant être opéré qu'à partir d'une surface suffisante. En

outre, l'accès des parcelles grâce à un bon réseau de voirie est essentiel pour attirer les exploitants, de même que la disponibilité en aires de dépôt des bois. On peut remarquer également que les terrains en forte pente désintéressent de plus en plus les acheteurs de bois. Enfin, il est à noter que les bois sont de plus en plus considérés comme de simples matières premières interchangeables car les technologies modernes de transformation permettent de modifier grandement les caractéristiques physiques initiales.

Tous ces changements importants peuvent paraître « injustes » mais sont pourtant des caractéristiques fondamentales de nos sociétés industrielles. Aussi, face à cet ensemble de facteurs défavorables à la rentabilité des forêts est-il bon de faire le point. Les pages





FIGURE 1 – ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉPICÉA EN € COURANT DE 1960 À 2003

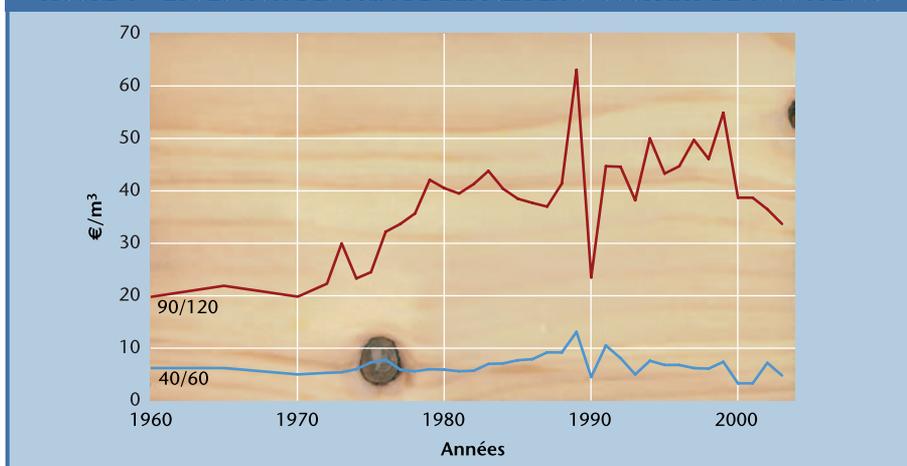


FIGURE 2 – ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉPICÉA EN € CONSTANT DE 1960 À 2003

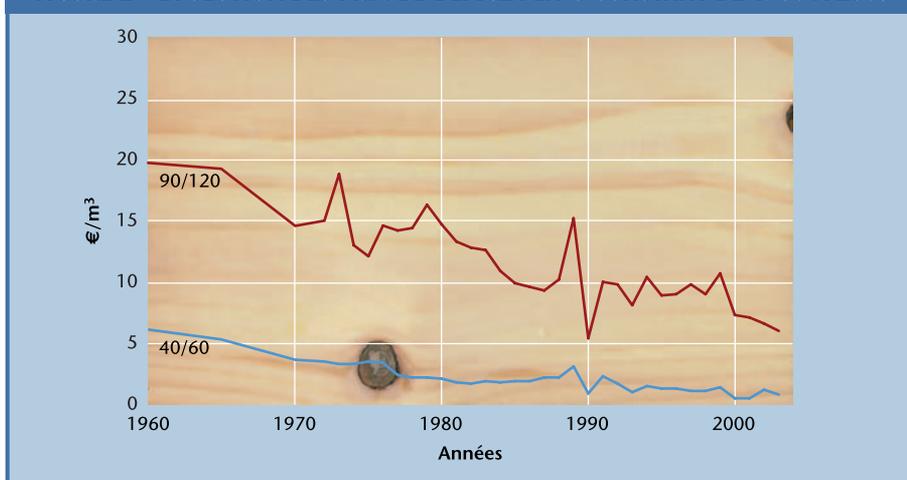


TABLEAU 1 – COMPARAISON DES PRIX DE VENTE DE L'ÉPICÉA ENTRE LES PÉRIODES 1960-1965 ET 1999-2003

Période	€ courant		€ constant	
	40/60	90/120	40/60	90/120
1960-1965	6,20	20,80	5,80	19,50
1999-2003	5,20	40,50	1,00	7,60

qui suivent sont donc consacrées à l'évolution d'un seul de ces paramètres, les prix des bois sur pied, facteur essentiel pour l'évaluation de la rentabilité forestière. L'évolution des prix sur une période relativement longue (1960-2003) est étudiée.

Les chiffres qui servent de base à l'analyse sont les prix par m³ des bois sur pied, obtenus au cours des ventes d'automne en bois soumis au régime forestier. Ce sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de la Région wallonne, calculées à partir des ventes significatives des cantonnements de la Division de la Nature et des Forêts et pondérées en fonction du volume mis en vente par ceux-ci. Ces moyennes représentent des valeurs « toutes qualités confondues ». Selon les régions et les difficultés de débardage, les prix peuvent différer.

Néanmoins, elles permettent de comparer parfaitement les évolutions positives ou négatives d'une année à l'autre et de révéler les tendances.

Trois essences sont étudiées, à savoir, l'épicéa commun, le hêtre et le chêne indigène (sessile et pédonculé). Ces trois essences constituent à elles seules plus de 80 % des volumes mis sur le marché. Deux catégories type par essence ont été choisies : en résineux, les catégories 40/60 et 90/120 ; en feuillus, les catégories 120/150 et 200/250 cm de circonférence, mesurée à 1,50 m de hauteur.

L'évolution des prix, présentée sur une période relativement longue de 1960 à 2003 est suivie selon deux formes :

1. en € courant en appliquant aux anciens prix en francs belges le facteur officiel de conversion en € ;

2. en € constant, c'est-à-dire en tenant compte de l'indice des prix à la consommation, en prenant comme base l'année 1960.

Le prix courant se rapportant à chaque année est donc converti en équivalent € de 1960. Il est à noter que de 1960 à 2003 la monnaie a perdu 82 % de sa valeur ou, en d'autres mots, un équivalent € de 1960 valait 5,5 fois plus qu'un € de 2003.

ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS D'ÉPICÉA

L'épicéa fournit chaque année les plus grands volumes de bois ronds tant pour les bois de sciage que pour le bois de trituration avec une moyenne annuelle de 2 400 000 m³ soit les 2/3

© FW

des prélèvements globaux dans les forêts de la Région wallonne. Les prix des bois de la catégorie sciage 90/120 cm sont représentatifs de tous les gros bois d'épicéa. Pour les petits bois, la catégorie 40/60 cm a été retenue car correspondant parfaitement au bois de trituration. Les valeurs obtenues sont présentées dans les figures 1 et 2 qui donnent les valeurs par catégorie de bois en € courant et € constant de 1960 à 2003.

Au cours des quatre décennies, les prix moyens exprimés en € courant n'ont sensiblement progressé pour les bois de sciage qu'entre 1972 et 1999. Il y eut également l'année 1989 marquée par une nette reprise dans le secteur de la construction et par une demande soutenue des acheteurs allemands. Malheureusement, cette année exceptionnelle, restée gravée dans la mémoire de tous les propriétaires forestiers, a été immédiatement suivie par une chute brutale des prix suite aux chablis de 1990. Depuis 2000, les prix des bois de sciage d'épicéa sont en chute régulière. En monnaie courante, les gros bois d'épicéa ont cependant progressé de 68 % par rapport à 1960. Les petits bois de trituration ont eux perdu 20 % par rapport à cette année.

En monnaie constante cependant, les bois de sciage d'épicéa ont perdu 70 % de leur valeur initiale alors que le bois de trituration en perdait 85 sur base de 1960. Le bois d'épicéa s'est donc fortement déprécié au cours des dernières décennies et les tendances des courbes laissent supposer que ce mouvement perdurera encore pendant des années.

Les comparaisons établies sur des périodes de cinq ans donnent des valeurs un peu plus faibles comme indiqué dans le tableau 1 : en € constant, la chute des prix est de 61 % pour les bois de sciage et de 83 % pour les petits bois de trituration.

ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS DE CHÊNE

Les chênes constituent des essences nobles par excellence et fournissent le bois feuillu le plus apprécié des forêts wallonnes. La présente analyse reprend la catégorie 120/150 cm comme représentative des sciages industriels, pre-

FIGURE 3 – ÉVOLUTION DES PRIX DU CHÊNE EN € COURANT DE 1960 À 2003



FIGURE 4 – ÉVOLUTION DES PRIX DU CHÊNE EN € CONSTANT DE 1960 À 2003

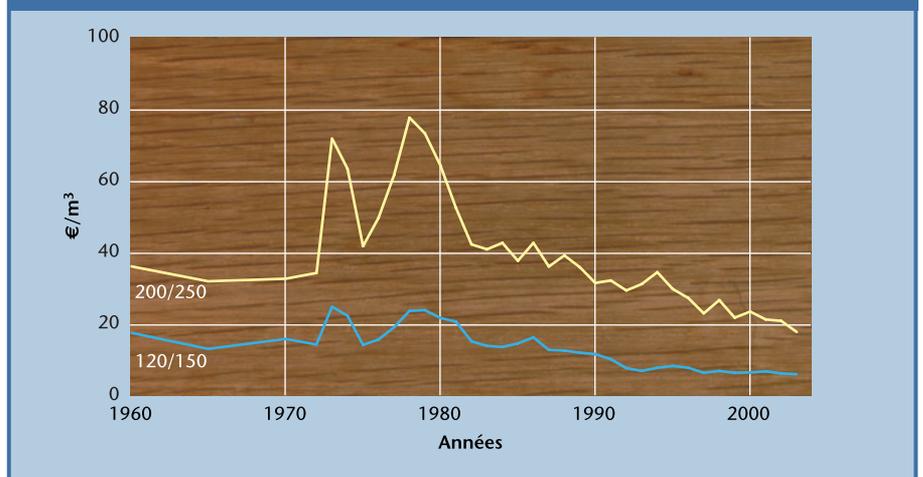


TABLEAU 2 – COMPARAISON DES PRIX DE VENTE DU CHÊNE ENTRE LES PÉRIODES 1960-1965 ET 1999-2003

Période	€ courant		€ constant	
	120/150	200/250	120/150	200/250
1960-1965	16,00	35,90	15,20	33,80
1999-2003	32,90	92,30	6,20	20,90

mière catégorie de bois de chêne vendable en dehors du bois de feu. La seconde catégorie correspond aux gros bois de sciage de 200/250 cm. Les valeurs obtenues sont présentées dans les figures 3 et 4 qui donnent les prix de vente moyens en € courant et € constant, de 1960 à 2003.

Durant les quatre décennies, les prix du chêne, en monnaie courante, ont globalement progressé mais de manière totalement asymétrique dans le temps. Ils ont tous augmenté très fortement au cours des années '70 avec des hausses spectaculaires en 1973 et 1978 pour ensuite se replier progressivement tant pour les petits que pour les gros bois de sciage. En 2003, en € constant ils ne représentent plus par rapport à 1960 que 33 % du prix initial pour les bois de la classe

120/150 et 49 % du prix initial pour la classe 200/250.

Les comparaisons sur des périodes un peu plus longues sont présentées dans le tableau 2 : en € constant, la chute des prix est de 38 % pour les gros bois de sciage et de 59 % pour les petits bois de sciage. Cette décroissance semble soutenue et pourrait bien se poursuivre dans les années à venir.

ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS DE HÊTRE

Le hêtre est une essence feuillue majeure des forêts de la région. La présente analyse des prix des bois reprend la catégorie sciage 120/150 cm comme représentative des petits sciages industriels. La seconde catégorie correspond

FIGURE 5 – ÉVOLUTION DES PRIX DU HÊTRE EN € COURANT DE 1960 À 2003

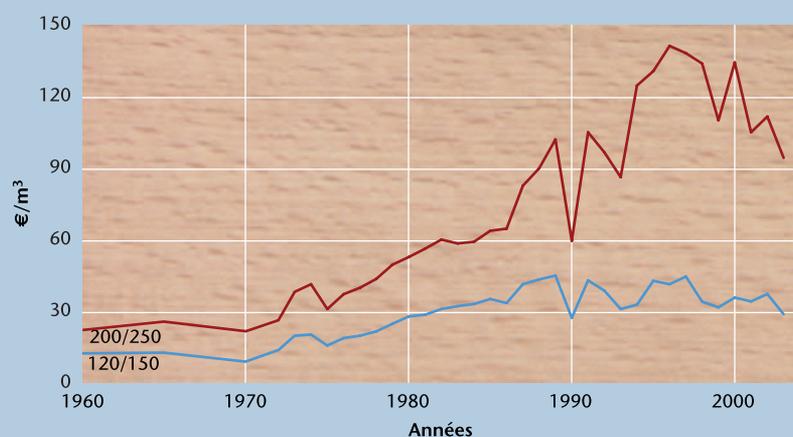


FIGURE 6 – ÉVOLUTION DES PRIX DU HÊTRE EN € CONSTANT DE 1960 À 2003

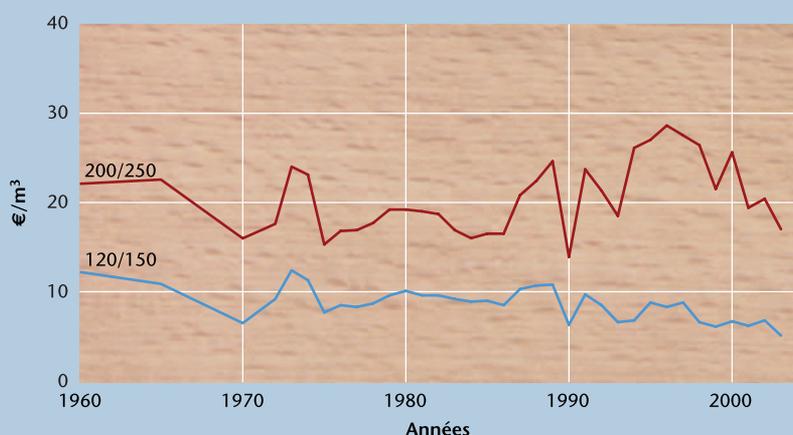


TABLEAU 3 – COMPARAISON DES PRIX DE VENTE DU HÊTRE ENTRE LES PÉRIODES 1960-1965 ET 1999-2003

Période	€ courant		€ constant	
	120/150	200/250	120/150	200/250
1960-1965	12,50	24,00	11,80	22,50
1999-2003	33,60	111,10	6,30	20,90

aux gros bois de sciage de 200/250. Les valeurs obtenues sont présentées dans les figures 5 et 6 qui donnent les valeurs par catégorie de bois en € courant et € constant, de 1960 à 2003.

Pendant plus de quatre décennies, les prix du hêtre, exprimés en monnaie courante, ont progressé de manière soutenue jusqu'en 1997 pour les gros bois de sciage et jusqu'en 1990 pour les plus petites dimensions. Ensuite, les prix de ces deux catégories de bois ont chuté et ont perdu 35 à 40 % par rapport aux prix maxima mais sont restés largement supérieurs à ceux de 1960 avec un supplément de 320 % pour les gros sciages et 130 % pour les petits sciages.

En monnaie constante, les prix du hêtre ont faiblement bougé, se contentant essentiellement de suivre l'indice

des prix à la consommation. Cela est particulièrement vrai pour les gros bois de sciage de 200/250 qui, en 2003, ont encore la valeur moyenne de la période 1960-1970. En monnaie constante, les plus petits bois de sciage sont restés très stables autour de 10 €/m³ mais depuis 1990 leur prix baisse régulièrement pour ne plus représenter en 2003 qu'environ 40 % du prix de 1960.

Les comparaisons de périodes un peu plus longues sont présentées dans le tableau 3 : en € constant, la chute des prix n'est donc que de 7 % pour les gros bois de sciage mais de 47 % pour les petits bois de sciage. Le futur immédiat ne devrait pas modifier ces tendances pour ces deux catégories de bois qui perdent de la valeur au même rythme que celles des bois de sciage de chêne.

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES PRIX EN FONCTION DES ESSENCES

De ce qui précède et des connaissances générales de tout forestier intéressé par le marché des bois, il est clair que les prix de vente ont beaucoup évolué durant les dernières décennies, parfois dans des sens opposés mais certainement de manière différente selon les essences. Il est dès lors utile de comparer les diverses essences entre elles afin de faire apparaître les tendances qui ont conduit le marché des bois wallons. Cela sera réalisé de deux manières : en comparant, d'une part, les prix courants et constants par type de produit en fonction des essences et, d'autre part, tous les produits ensemble à prix constants.

ÉVOLUTION DES PRIX DES GROS BOIS ET DES « PETITS BOIS » POUR LES TROIS ESSENCES

Le suivi des prix pour les bois des trois essences permet de comparer les évolutions spécifiques des prix par type de produit. Les figures 7 à 10 présentent l'évolution des prix, l'un pour les gros bois de sciage et l'autre pour les « petits bois », y compris les bois de trituration d'épicéa.

Ces figures sont intéressantes en ce qu'elles viennent compléter celles liées aux essences. On constate que les prix des gros bois ont certes fortement augmenté en € courant mais que les gros bois de hêtre, qui entre 1960 et 1970 se vendaient au prix des gros bois d'épicéa, sont au niveau des gros bois de chêne depuis 1995. Cela représente une modification profonde du marché et traduit l'appréciation du bois de hêtre. Ce n'est plus une essence feuillue secondaire mais elle a acquis progressivement un statut d'essence de toute première valeur. Les figures relatives aux petits bois révèlent, elles, un phénomène identique pour les deux bois feuillus dont les prix évoluent en parallèle depuis 1992. Tout cela traduit aussi l'internationalisation du marché européen voire mondial des bois mais également le fait que les consommateurs de tous les pays n'accordent pas une faveur spéciale au bois de chêne.

FIGURE 7 – ÉVOLUTION DES PRIX DES GROS BOIS DE CHÊNE, HÊTRE ET ÉPICÉA EN € COURANT DE 1960 À 2003

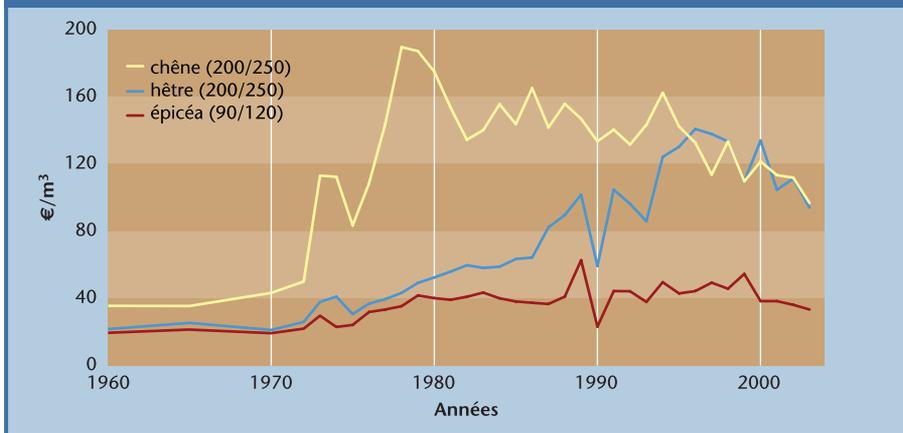


FIGURE 8 – ÉVOLUTION DES PRIX DES GROS BOIS DE CHÊNE, HÊTRE ET ÉPICÉA EN € CONSTANT DE 1960 À 2003

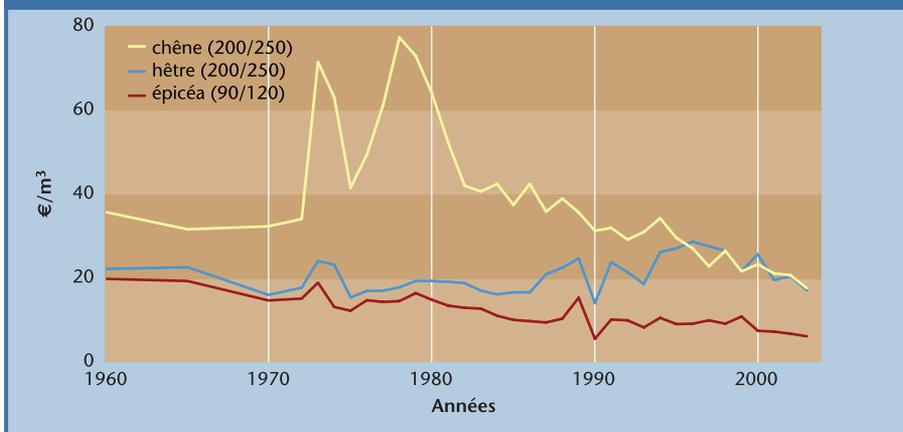


FIGURE 9 – ÉVOLUTION DES PRIX DES PETITS BOIS DE CHÊNE, HÊTRE ET ÉPICÉA EN € COURANT DE 1960 À 2003

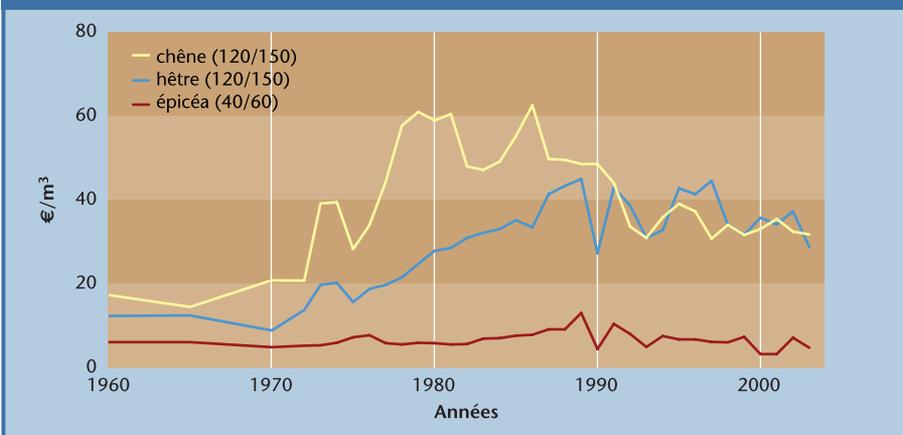
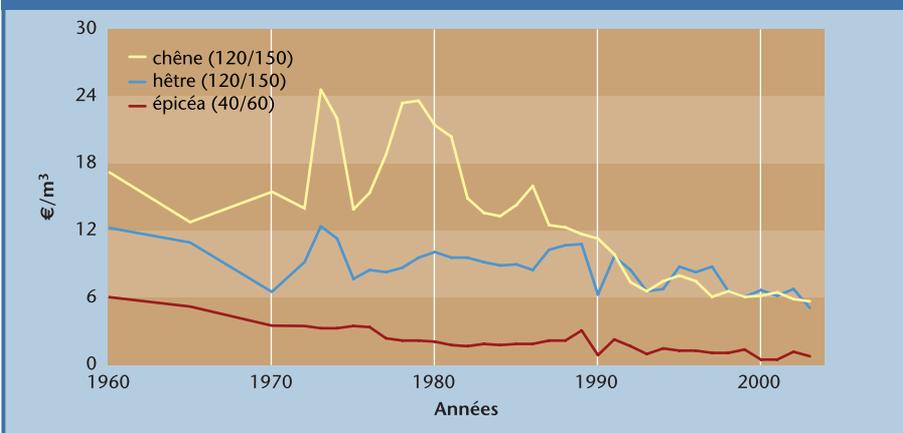


FIGURE 10 – ÉVOLUTION DES PRIX DES PETITS BOIS DE CHÊNE, HÊTRE ET ÉPICÉA EN € CONSTANT DE 1960 À 2003



L'évolution du prix des bois des principales essences wallonnes au cours des quatre dernières décennies est donc importante. Elle correspond à une réorganisation fondamentale du marché des bois à l'échelle européenne. En effet, tous les consommateurs européens ont accès à tous les bois wallons et les nouvelles mises en valeur avec leurs méthodes de transformation ont profondément modifié le marché. Ce phénomène est mis en évidence à la figure 11 qui présente l'évolution des prix des bois pour les trois essences principales et les deux types de bois, les gros et les « petits bois ». Afin de rendre les phénomènes plus apparents, tous les prix y sont présentés en € constant.

Enfin, le tableau 4 indique très clairement un regroupement de tous les produits en trois classes distinctes, non pas fonction des essences mais bien des dimensions. En effet, durant les années '60, les différentes essences et les différentes dimensions obtenaient des prix différents. Depuis 1995, il n'en est plus de même car les prix semblent davantage suivre le critère de dimension du moins pour ce qui concerne le hêtre et le chêne. Il est vrai que les procédés industriels de transformation du bois ont fait de tels progrès que tout bois peut élargir ses usages.

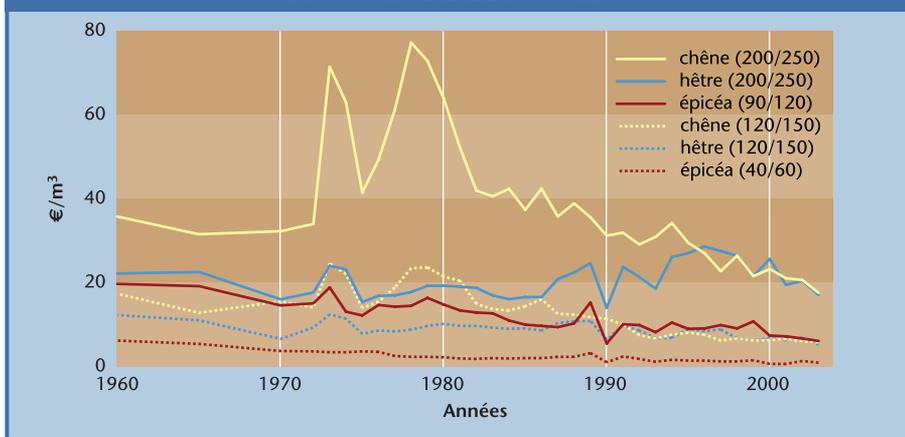
Tous ces prix ne sont pas très élevés, spécialement pour le bois de trituration qui, en monnaie constante, a perdu presque toute valeur. Les années à venir risquent de confirmer ces tendances au regroupement des essences et à la chute des prix avec les importations importantes de bois feuillus de l'Europe centrale et de l'Est et avec les bois résineux provenant de Scandinavie, de l'Est européen ou même de Sibérie.

CONCLUSION

Le constat établi en 1989¹ concernant l'évolution du prix du bois sur pied durant la période 1960-1987 est confirmé par les chiffres avancés dans cet article.

En € constant, le prix de l'épicéa de 1 m³ (catégorie 90/120), qui valait seulement la moitié de sa valeur de 1960 en 1987, ne vaut plus maintenant que le tiers de sa valeur de 1960. Sa situation s'est dès lors encore détériorée. L'épicéa est d'ailleurs une essence qui est

FIGURE 11 – ÉVOLUTION DES PRIX DES BOIS DE CHÊNE, HÊTRE ET ÉPICÉA EN € CONSTANT DE 1960 À 2003



TABEAU 4 – COMPARAISON DU PRIX DES BOIS EN FONCTION DES DIMENSIONS ET DE L'ESSENCE

Dimension du produit, circonférence	Type de produit	Essence	€ courant	€ constant
			(€/m ³ , année 2003)	(€/m ³ , année 2003)
200/250	gros sciages	chêne	97,20	17,60
		hêtre	94,40	17,10
120/150	sciages	chêne	31,80	5,80
		hêtre	28,80	5,20
90/120		épicéa	33,70	6,10
40/60	trituration	épicéa	4,80	0,90

TABEAU 5 – ÉVOLUTION DES PRIX DE VENTE DE L'ÉPICÉA ENTRE 1960 ET 2003

Année	Prix courants en €		Prix constants en €	
	40/60	90/120	40/60	90/120
1960	6,2	19,8	6,2	19,8
1965	6,2	21,9	5,4	19,3
1970	5,0	19,8	3,7	14,7
1972	5,3	22,3	3,6	15,1
1973	5,4	30,0	3,4	18,9
1974	6,0	23,3	3,4	13,1
1975	7,3	24,5	3,6	12,2
1976	7,8	32,2	3,5	14,7
1977	5,9	33,7	2,5	14,3
1978	5,6	35,7	2,3	14,5
1979	6,0	42,1	2,3	16,4
1980	5,9	40,5	2,2	14,8
1981	5,6	39,5	1,9	13,4
1982	5,7	41,3	1,8	12,9
1983	7,0	43,8	2,0	12,7
1984	7,1	40,4	1,9	11,0
1985	7,7	38,5	2,0	10,0
1986	7,9	37,7	2,0	9,7
1987	9,2	37,0	2,3	9,4
1988	9,2	41,4	2,3	10,3
1989	13,1	63,1	3,2	15,3
1990	4,5	23,5	1,0	5,5
1991	10,5	44,7	2,4	10,1
1992	8,1	44,6	1,8	9,9
1993	5,0	38,2	1,1	8,2
1994	7,6	50,0	1,6	10,5
1995	6,8	43,3	1,4	9,0
1996	6,8	44,7	1,4	9,1
1997	6,2	49,7	1,2	9,9
1998	6,1	46,1	1,2	9,1
1999	7,4	54,9	1,5	10,8
2000	3,3	38,7	0,6	7,4
2001	3,3	38,7	0,6	7,2
2002	7,2	36,5	1,3	6,7
2003	4,8	33,7	0,9	6,1

produite à grande échelle dans les pays du Nord, de l'Est et en Sibérie et il deviendra de plus en plus difficile en Wallonie de concurrencer ces pays pour cette espèce. Il y a donc intérêt à remplacer l'épicéa dans les plantations par d'autres espèces telles le douglas, le mélèze ou des feuillus quand les conditions stationnelles le permettent. *A priori*, les perspectives de valeur ajoutée sont plus importantes pour ces espèces.

Le comportement des feuillus est nettement plus favorable même si en € constant, le prix des gros chênes s'est quelque peu détérioré par rapport au constat de 1987. Le prix du hêtre (moyenne des années 1999-2003) se maintient par rapport à 1960 et 1987 en monnaie constante. Il est à noter cependant que les prix renseignés ne tiennent pas compte du bois de faible valeur, déprécié soit par des attaques d'insectes, de champignons ou suite à une pression importante du grand gibier.

Face à cette diminution des revenus découlant seulement de la production des bois feuillus et résineux, que faire ?

Deux pistes peuvent être imaginées :

- ◆ soit, tout est mis en œuvre pour diminuer le terme d'exploitabilité de façon à améliorer la rentabilité. Dans cette optique, le choix d'essences adaptées et l'utilisation des provenances génétiques recommandables (le comptoir à graines de Marche joue à cet égard un rôle majeur pour l'approvisionnement des pépiniéristes) est primordial. Les éclaircies suffisamment fortes sont indispensables sous peine d'obtenir une rentabilité nulle ;
- ◆ soit, les investissements sont réduits au minimum avec utilisation de techniques plus proches de la nature qui tirent davantage parti des espèces déjà en place. Cette sylviculture de futaies irrégulières mériterait certainement d'être développée. Dans ce cas, il est possible de se donner plus de temps, ce qui n'est pas grave en raison de la meilleure stabilité de ces peuplements et des investissements faibles de départ.

Quoiqu'il en soit, la sylviculture doit davantage rechercher à diversifier les espèces pour mieux résister aux différentes attaques d'insectes et autres

parasites. Il est en effet capital de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier », vieux principe économique toujours d'actualité.

Confrontés à la baisse des prix des bois, les propriétaires et gestionnaires forestiers pourraient être tentés d'être moins attentifs aux dégâts occasionnés aux parterres de coupe au cours des exploitations. C'est évidemment extrêmement dangereux car le « patrimoine sol » est le capital producteur. Toute altération de la structure du sol se paiera *cash* pendant de nombreuses années en terme de quantité de bois produite, de dépérissement et de stabilité du peuplement. Par contre, tout en veillant à la qualité de l'exploitation forestière, ce qui d'ailleurs s'inscrit parfaitement dans la démarche de la certification PEFC, il est essentiel de veiller à ne pas trop restreindre les périodes d'exploitation en dehors des conditions climatiques difficiles.

Il est fort probable que la pression exercée sur les prix des bois sur pied va perdurer quelques années. Le réaligement du niveau des salaires des pays concurrents à faibles revenus devrait, à terme, redonner courage et motivation aux propriétaires et gestionnaires forestiers.

Enfin, malgré la baisse continue du prix des bois, en 2003 les revenus de la forêt domaniale provenaient toujours pour 84 % de la vente des bois et pour 16 % des locations de chasse. Il est cependant primordial et urgent de mettre au point des méthodes fiables afin d'évaluer les fonctions actuellement non rémunérées de la forêt. Ces fonctions de conservation, de protection des sols et de l'eau, d'attrait touristique, le rôle fixateur de carbone, tout cela justifie en effet une reconnaissance de la société vis-à-vis des propriétaires forestiers publics et privés. ■

Bibliographie

¹ GÉRARD É. [1989]. L'évolution du prix des bois vendus sur pied. *Forêt Wallonne* 3, p. 17-20.

Dr MICHEL GERKENS
m.gerkens@mrw.wallonie.be

ÉTIENNE GÉRARD
e.gerard@mrw.wallonie.be

TABLEAU 6 – ÉVOLUTION DES PRIX DU CHÊNE ENTRE 1960 ET 2003

Année	Prix courants en €		Prix constants en €	
	120/150	200/250	120/150	200/250
1960	17,4	35,9	17,4	35,9
1965	14,6	35,9	12,9	31,7
1970	20,9	43,6	15,6	32,4
1972	20,8	50,4	14,1	34,1
1973	39,2	113,5	24,7	71,7
1974	39,5	112,8	22,1	63,2
1975	28,3	83,8	14,0	41,6
1976	34,0	108,8	15,5	49,5
1977	44,4	144,4	18,9	61,4
1978	57,8	190,1	23,5	77,5
1979	61,0	187,7	23,7	73,1
1980	59,0	175,5	21,5	64,1
1981	60,5	154,1	20,5	52,3
1982	48,0	134,9	15,0	42,1
1983	47,2	140,6	13,7	40,7
1984	49,2	156,0	13,4	42,5
1985	55,3	144,2	14,4	37,5
1986	62,6	165,6	16,1	42,5
1987	49,8	142,2	12,6	35,9
1988	49,6	156,3	12,4	39,0
1989	48,6	147,4	11,8	35,7
1990	48,6	133,9	11,4	31,3
1991	44,1	140,9	10,0	32,0
1992	33,7	132,0	7,5	29,2
1993	31,0	143,8	6,7	31,0
1994	35,9	162,9	7,6	34,3
1995	39,1	142,8	8,1	29,6
1996	37,3	133,1	7,6	27,1
1997	30,8	114,1	6,2	22,8
1998	34,1	133,9	6,7	26,5
1999	31,7	110,1	6,2	21,6
2000	33,1	121,9	6,3	23,3
2001	35,5	113,8	6,6	21,1
2002	32,5	112,3	6,0	20,7
2003	31,8	97,2	5,8	17,6

TABLEAU 7 – ÉVOLUTION DES PRIX DU HÊTRE ENTRE 1960 ET 2003

Année	Prix courants en €		Prix constants en €	
	120/150	200/250	120/150	200/250
1960	12,4	22,3	12,4	22,3
1965	12,6	25,8	11,1	22,7
1970	9,0	21,7	6,7	16,1
1972	13,8	26,3	9,3	17,7
1973	19,8	38,2	12,5	24,1
1974	20,3	41,4	11,4	23,2
1975	15,7	31,0	7,8	15,4
1976	18,8	37,2	8,6	16,9
1977	19,8	39,9	8,4	17,0
1978	21,6	43,6	8,8	17,8
1979	24,8	49,6	9,7	19,3
1980	27,9	52,8	10,2	19,3
1981	28,6	56,3	9,7	19,1
1982	31,0	60,1	9,7	18,8
1983	32,2	58,5	9,3	17,0
1984	33,1	59,2	9,0	16,1
1985	35,2	63,8	9,1	16,6
1986	33,5	64,7	8,6	16,6
1987	41,4	82,7	10,4	20,9
1988	43,4	90,0	10,8	22,5
1989	45,0	102,1	10,9	24,7
1990	27,3	59,6	6,4	14,0
1991	43,0	105,1	9,8	23,8
1992	38,7	96,7	8,6	21,4
1993	31,0	86,3	6,7	18,6
1994	32,8	124,7	6,9	26,2
1995	42,8	130,7	8,9	27,1
1996	41,4	141,3	8,4	28,7
1997	44,6	138,3	8,9	27,6
1998	34,1	133,9	6,7	26,5
1999	31,7	110,1	6,2	21,6
2000	35,8	134,4	6,8	25,7
2001	34,2	105,1	6,3	19,5
2002	37,3	111,7	6,9	20,5
2003	28,8	94,4	5,2	17,1